
BUDGET 2025 : LA CROISSANCE SE POURSUIT TOUT EN MAINTENANT LA TAXATION SOUS L'INFLATION

Gaspé, le 16 décembre 2024 – Le conseil municipal de la Ville de Gaspé présente un budget 2025 responsable, maintenant les services nécessaires et demandés par la population, avec une orientation axée sur la mise à niveau de ses infrastructures. L'augmentation du compte de taxes global (incluant les tarifications de services) pour une propriété moyenne évaluée à 240 100 \$ sera de 2,39%, inférieure à l'inflation annualisée établie à 2,7%. Dans l'ensemble, cela respecte la capacité de payer des contribuables.

« Les dépenses des municipalités augmentent souvent plus rapidement que l'inflation. À elle seule la facturation de la Sûreté du Québec augmente de 4,1%. Pensons aux pièces de véhicules, aux matériaux de construction, aux logiciels informatiques, aux assurances, aux produits d'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts ou au carburant : ces chapitres de dépenses sont majeurs pour les services municipaux et ont augmenté au-delà de l'inflation. Malgré tout, nous avons de nouveaux revenus qui nous permettent de maintenir un compte de taxes en-deçà de l'inflation, notamment un gain réalisé lors du dernier pacte fiscal, soit la croissance du point de TVQ, et l'inscription au rôle d'évaluation de nouveaux bâtiments majeurs, fruits de notre développement », a déclaré le maire de Gaspé, Daniel Côté.

FAITS SAILLANTS

- Le budget 2025 de la Ville de Gaspé s'élève à 38,2 M\$, comparativement à 36,2 M\$ en 2024;
- De nouveaux revenus provenant de la croissance de la TVQ (+546 410 \$) et des compensations tenant lieu de taxes du Québec (surtout pour la Maison des Aînés et Alternative de Rivière-au-Renard) (+300 949 \$) contribuent à équilibrer le budget;
- Pour une propriété moyenne évaluée à 240 100 \$, la hausse du compte de taxes sera de 2,39 %, soit 57,21 \$ pour l'année 2025, incluant les augmentations de tarifs;
- Le taux de taxes résidentielles de la Ville de Gaspé (0,7578 \$/100 \$ d'évaluation) se compare avantageusement à celui d'autres municipalités similaires;
- En 2025, le tarif des matières résiduelles sera gelé (0%). Celui pour l'aqueduc et l'égout passera de 595 \$ à 615 \$ et celui pour la vidange et le traitement des boues de fosses septiques augmentera de 175 \$ à 200 \$, reflétant le coût réel de ces services pour les usagers.

LE POINT SUR LE LOGEMENT

- Depuis l'adoption de nos mesures incitatives, entre 2020 et 2024, près de 300 logements locatifs ont été créés. De ce nombre, on compte 176 logements privés, 66 logements sociaux ou abordables et 56 logements construits par le CISSS (MDAA et Mgr-Ross);
- Dans la même période, 238 maisons unifamiliales ou chalets ont été construits;
- Ce sont donc 534 nouvelles unités résidentielles qui ont vu le jour en 5 ans à Gaspé, une croissance sans précédent et exceptionnelle pour une ville comme la nôtre;
- Plusieurs autres projets sont en cours, notamment celui des Habitations de la Montagne où 84 logements abordables sont en voie de construction à Sandy Beach, ainsi que la 2^e phase de Han-Logements (16 à 32 unités supplémentaires à Sandy Beach également);
- Des discussions sont également en cours entre la Ville et des promoteurs privés pour d'autres projets de développement immobilier, notamment le grand projet de Gestion Bourgades et d'autres plus embryonnaires ailleurs sur le territoire.

INVESTISSEMENTS À VENIR

Le Programme triennal en immobilisations (PTI) permet à la municipalité de planifier ses investissements futurs. Parmi les réalisations récentes figurent le lien routier entre les deux parcs industriels et le port de Gaspé, les

nombreux travaux à l'aéroport, le projet de Capitale des pêches maritimes du Québec à Rivière-au-Renard et la piste cyclable. De nombreux projets totalisant plus de 150 millions\$ sont prévus pour les prochaines années.

« Nos investissements dépendent largement des programmes provinciaux et fédéraux disponibles. L'aréna de Gaspé reste en tête de liste de nos priorités en matière d'infrastructures sportives. Nous espérons qu'un nouveau programme d'aide financière de Québec et/ou Ottawa permettra de lancer cet important projet. De plus, la mise aux normes des réseaux d'aqueduc et d'égout de Rivière-au-Renard nécessitera des investissements majeurs estimés à près de 60 M\$. D'autres projets figurent également dans nos plans : la finalisation de l'aqueduc de l'Anse-au-Griffon, la réfection du chemin de Pointe-Navarre (phase 2) et la protection de la rue des Touristes à l'Anse-à-Valleau. Nos équipes seront à pied d'œuvre pour réaliser ces projets au bénéfice de notre communauté », conclut le maire Daniel Côté.

-30-

Source :

Jérôme Tardif

Directeur des communications

Ville de Gaspé

Jerome.Tardif@ville.gaspe.qc.ca